



Rue Léonard Bourcier
54330 VEZELISE

RECRE'ATIF

Projet Educatif de l'Association

L'association a pour origine la volonté de créer une structure d'accueil périscolaire pour les écoliers scolarisés à l'école primaire Marie Marvingt de Vézelize. Nous avons également l'objectif de proposer à tous les enfants du secteur des mercredis ludiques et créatifs afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

De plus, dans cette même dynamique, nous vous proposons également un service de qualité, aux animations variées pendant les vacances scolaires.

Une équipe d'animation qualifiée se tient à votre disposition et celle de vos enfants.

Enfin, pour les parents il apporte également un cadre et permet d'assurer une continuité éducative pour leur enfant entre leur domicile, l'école et la structure.

Fonctionnement et moyens :

L'accueil périscolaire accueille les enfants de 6 à 12 ans, scolarisés à l'école primaire Marie Marvingt de Vézelize de 7h à 8h20 et de 16h20 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 7h00 à 18h30 les mercredis.

Situé dans les locaux de l'école primaire Marie Marvingt, le périscolaire permet aux enfants de rester dans des locaux familiers et aux parents de déposer et récupérer leurs enfants dans un lieu sécurisé et connu. Cela confère une certaine quiétude pour les familles.

L'accueil du matin permet à l'enfant de débiter sa journée autour d'activités calmes alors que l'accueil de l'après midi permet, après un temps de goûter et de détente à l'extérieur dès que le temps le permet, de continuer à s'éveiller, découvrir, s'amuser grâce à des activités sportives, manuelles ou artistiques diversifiées, adaptées à l'âge des enfants, leurs besoins et leurs envies.

Le mercredi l'accueil se fait au sein de la salle des fêtes de la commune d'Omelmont sise rue de la Plaine. Ce lieu permet aux enfants de faire la coupure entre le périscolaire qui se situe à l'école et l'extrascolaire dans un lieu neutre offrant un espace moins formel que les enfants peuvent aménager à leur gré selon les activités.

Notre équipe est composée d'un directeur, de deux animatrices dont une diplômée et l'autre en formation BAFA.

.../...

Nos locaux disposent : d'un accès sur la cour extérieure de l'école, d'une grande salle aux activités en grand groupe ou aux jeux intérieurs, une salle de classe qui est notre pièce principale pour les activités manuelles et l'accueil des parents, une toilette.

Pour bénéficier de nos services périscolaires ou sur les temps de vacances, la famille doit-être adhérente à l'association et s'acquitter annuellement de son adhésion, avoir rempli un dossier d'inscription au préalable avec tous les documents contractuels nécessaires (attestation d'assurance, carnet de santé, etc...). Les parents doivent fournir un planning hebdomadaire, mensuel ou annuel afin de permettre au directeur d'organiser l'accueil et l'encadrement en fonction du nombre d'enfants inscrits.

L'équipe et la structure assurent la transition de l'enfant entre les parents et l'école. Le personnel se doit donc d'être attentif à la situation de chaque enfant, disponible pour échanger avec les parents et les enseignants, afin de pouvoir faire circuler les informations nécessaires au bien-être de l'enfant et à la continuité de sa prise en charge.

Objectifs et valeurs éducatives :

1 –Le quotidien

L'accueil périscolaire se tient dans les locaux de l'école primaire de Vézelize. Durant les vacances, le centre de loisirs se déroule au sein de la salle des fêtes d'Omelmont. Ces derniers sont sécurisés. L'agencement permet les jeux collectifs en intérieur et en extérieur, mais aussi une répartition en différents petits groupes afin de leur proposer différentes activités en adéquation avec leurs envies.

2- Respect – Solidarité

Cette expérience en accueil de loisirs permettra à l'enfant d'apprendre à vivre avec les autres et par extension de comprendre les règles de vie en société. Faire ensemble, comprendre qu'être avec les adultes et les autres enfants apporte des richesses par l'échange à travers le jeu et la vie quotidienne.

Mais aussi, comprendre et accepter les règles de vie en collectivité : ne pas faire ce que l'on veut quand on le souhaite, suivre les règles établies pour ne pas se mettre et mettre les autres en danger, respecter ses camarades et les adultes mais également les locaux et le matériel mis à leur disposition.

Je joue mais je range ce que j'utilise. Je ne laisse pas aux camarades ou à l'équipe d'animation le soin de ranger mes jeux.

.../...

.../...

3 – Découverte et ouverture sur le monde

Découvrir son environnement, le patrimoine de son lieu de vie, la culture mais également apporter à l'enfant une vision du monde dans sa diversité et ses multiples facettes. Apprendre en s'amusant et en utilisant une pédagogie adaptée à l'âge des enfants.

4 -Vacances riment avec plaisir et détente

L'enfant sera accueilli dans un espace convivial, personnalisé et chaleureux. Le fonctionnement du centre respectera le rythme et les besoins de l'enfant. L'accueil pendant les vacances devant permettre également de répondre aux attentes des familles des communes environnantes, nous nous efforcerons d'identifier les besoins et d'y répondre proportionnellement à nos compétences et moyens. La famille et le lien social dans une commune sont aussi au centre de nos préoccupations. Nous comptons sur le centre de loisirs pour créer un lien entre les habitants, quel que soit leur âge, culture ou classe sociale. L'entretien de ce lien s'inscrira à l'évolution de ce projet.

5- Relations privilégiées avec les parents

Les parents confient ce qu'ils ont de plus précieux, ils ont besoin d'être rassurés. Il faut considérer les parents comme premiers éducateurs de l'enfant, nous les accompagnons donc dans cette éducation. Il s'agit donc d'un partenariat de confiance et de respect mutuel (des valeurs éducatives, des attentes des parents et du travail). L'accueil des parents est donc très important. Il permet d'établir un échange, d'être à l'écoute et de leur faire connaître l'association. Ecoute, cohérence et convivialité sont les principes de cette collaboration.

Le mode de gestion associative donne une place privilégiée à tous les parents dans l'organisation du centre de loisirs.

LE REGLEMENT INTERIEUR, LES PRIX ET MODALITES D'INSCRIPTION feront l'objet de documents annexes